

# Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Orléans, le 3 août 2023

Liberte Égalité Fraternité

## AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE SANS CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT (C1)

En application du présent avis de recrutement, portant ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoint administratif des administrations de l'État au ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, est ouvert un recrutement sans concours, visant à pourvoir <u>1 poste d'adjoint administratif des administrations de l'État (C1)</u> à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) du Centre-Val de Loire.

(Ref. décret n°2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et des décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières et l'arrêté du 28 avril 2017 portant organisation des recrutements sans concours dans le corps des adjoints administratifs des administrations de l'État au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer)

Les adjoints administratifs des administrations de l'État sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat.

Le poste à pourvoir est un poste de « Gestionnaire RH de proximité ».

## 1. Conditions à remplir pour être candidat :

Ce recrutement est ouvert, sans condition de diplôme ni d'âge, à tous les candidats qui remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de la nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne ou de l'espace économique européen,
- jouir de leurs droits civiques,



- ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions, inscrites au bulletin n° 2 du casier judiciaire,
- pour les ressortissants de la communauté européenne ou de l'espace économique européen, ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

## 2. Dossier de candidature :

Les candidats devront présenter un dossier de candidature comportant les éléments suivants :

- une lettre de candidature et de motivation faisant apparaître avec précision les coordonnées du candidat (adresse postale exacte, téléphone, courriel le cas échéant);
- un curriculum vitae sans photo incluant le niveau d'études, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au <u>mardi 19 septembre</u> <u>2023 avant minuit (cachet de la Poste faisant foi)</u>. Tout dossier remis, hors délai sera refusé.

Le dossier de candidature doit être adressé à :

• par voie postale à :

DREAL Centre-Val de Loire

SGSR/DRH/Unité Appui au Pilotage et Parcours Professionnels

« Recrutement sans concours adjoint administratif »

À l'attention de Mme Delphine BALATIN

5 avenue Buffon/ CS 6407 - 45064 Orléans cedex 2

• ou par courriel à : urappp-dreal.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

L'enveloppe d'expédition devra porter de façon apparente la mention **« Confidentiel-Recrutement »** 

#### 3. Modalités et déroulement de recrutement

Les dossiers seront examinés par une commission dont un membre au moins appartient à une administration ou à un établissement public autre que celui dans lequel l'emploi est à pourvoir.

La commission effectuera, une première sélection des candidats à partir des dossiers de candidature enregistrés, entre 25 et le 29 septembre 2023.

Au plus tard une semaine avant la date de déroulement de l'épreuve, les candidats sélectionnés seront convoqués, par courrier, à un entretien oral avec le jury, **d'une durée de 20 minutes**,

À noter que le défaut de réception des convocations n'engage en aucune façon la responsabilité de l'administration.

Cet entretien consistera en un exposé sur le parcours professionnel et les motivations du candidat suivi d'un échange visant à apprécier les expériences personnelles, les aptitudes du candidat, sa motivation et sa capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

Les entretiens auront lieu : Le mardi 10 octobre 2023, à la DREAL Centre-Val de Loire-Salle NATURE (1<sup>er</sup> étage) – 5 avenue Buffon/ CS 6407 – 45064 Orléans cedex 2.

À l'issue des entretiens, la commission arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement. Cette liste sera publiée, **le lundi 16 octobre 2023**. Elle sera consultable sur le site de la DREAL Centre-Val de Loire :

http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr

## 4. Nomination

Le (la) lauréat (e) du recrutement sans concours sera nommé (e) dans le grade « d'adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe ». La prise de poste aura lieu **au 1<sup>er</sup> décembre 2023.** 

Pour être nommé, il (elle) devra fournir les justificatifs attestant qu'il (elle) remplit les conditions générales d'accès à la fonction publique décrites ci-dessus.

Il (elle) accomplira un stage d'une durée d'un an, à l'issue duquel il (elle) sera titularisé(e), sous réserve d'avoir donné satisfaction dans l'exercice de ses fonctions.

Pour le directeur de la DREAL Centre-Val de Loire

Le secrétaire général